

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 26 juin 2018, à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

6460-6464, boulevard Henri-Bourassa

Permettre trois enseignes publicitaires au lieu de deux.

FAIT À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, le 22 mai 2018

La secrétaire d'arrondissement
Marie Marthe Papineau, avocate